



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 12 juin 2018

Préavis N° 04/2018 concernant
l'élargissement et l'assainissement du virage
situé sous le pont de l'autoroute A9 du
chemin de La Veyre-d'En-Haut

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 11 juin 2018 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°04/2018,

ouï le rapport des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité et 5 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à la municipalité un crédit de CHF 438'000.- ;
- Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- Amortir cet investissement selon le point 6 du préavis, rubrique « amortissement ».

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 11 juin 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente


Gabrielle Pasche



La secrétaire


Séverine Rotondo